



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Commission permanente
CONF/SC(2018)SYN3

CARNET DE BORD DE LA RÉUNION
Lundi 23 avril 2018
(9 heures – 12 h 30, 14 heures – 17 heures)
Agora – Salle G04

Présents :

Commissions :

Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux : Gerhard Ermischer, Alexandra Luminata Petrescu

Commission droits de l'homme : Simon Matthijssen, Miguel Cabral

Commission éducation et culture : Claude Vivier Le Got, Karl Donert, Julianne Lagadec

Président du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG : Cyril Ritchie

Présidente d'OING-Service : Maritchu Rall

Président du Comité de vérification et de litige : Salomon Levy

Bureau : Anna Rurka, Robert Bergougnan, Anne Nègre, Christoph Spreng, Rares Augustin Craiut, Katarzyna Sokolowska

Secrétariat : Mary Ann Hennessey, Jane Crozier

Excusés : Anne Kraus, Thierry Mathieu, Richard Pirolt, Iamvi Totsi

1. Ouverture de la réunion par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING
2. Adoption de l'ordre du jour avec une modification : inversion des points 2 et 4
3. Adoption des rapports des réunions 22 et 26 janvier
 - **Décision** : désormais, les rapports de réunion de la Commission permanente seront publiés sur le site internet seulement après leur approbation par la Commission permanente.
4. Nomination des rapporteurs de la réunion

Rares Augustin Craiut et Katarzyna Sokołowska sont nommés rapporteurs.

5. Stratégie de communication (Anne Kraus, Rares Craiut, Richard Pirolt)

Lors de l'atelier de communication du 22 avril 2018, les cinq points les plus importants qui sont ressortis sur l'amélioration de la communication interne et externe ont été approuvés et adoptés. Le document sera intégré au Plan d'action 2018-2021.

La Commission permanente définit des objectifs prioritaires, internes et externes dans le cadre de sa stratégie de communication, qui feront l'objet de recherches, d'une élaboration et d'une mise en œuvre par le Bureau de la Conférence au cours de son mandat. Ces objectifs sont :

Communication externe

- a. création d'un dossier de presse avec photos haute résolution, textes, présentations du travail et du fonctionnement de la Conférence et éventuellement une vidéo institutionnelle ; parallèlement, enquête auprès de la Direction de la communication du Conseil de l'Europe sur les protocoles institutionnels existants pour contacter la presse et promouvoir la Conférence ;
- b. création d'une newsletter commune trisannuelle adressée au public extérieur contenant, entre autres : les résolutions de la Conférence, ses actions politiques, les activités de la Commission permanente et du Bureau, divers sujets susceptibles de faire connaître les travaux de la Conférence aux parties prenantes extérieures ;
- c. poursuite du travail entamé pour recenser les parties prenantes externes et identifier celles dont la Conférence a besoin pour faire connaître ses travaux ;
- d. clarification et intégration concrète des protocoles de communication du Conseil de l'Europe pour la Conférence et ses membres, dans le respect de la Charte de la communication de la Conférence des OING ;
- e. mise en place d'outils et d'une activité d'évaluation ciblée sur la communication externe ; parallèlement, utilisation accrue des comptes de réseaux sociaux existants, dont Facebook et Twitter ;

Communication interne

- a. création d'un programme commun pour la diffusion des informations en temps voulu, avec consultation un mois avant les travaux et activités de la Conférence, et éventuellement intégration d'une fonction « alerte date butoir » rétroactive ;
- b. mise en place d'une newsletter interne qui communiquera sur les travaux au sein de la Conférence et sera dotée d'un répertoire des organes pertinents du CdE ;
- c. amélioration de la base de données existante et vérification de son exhaustivité et de son actualisation, en particulier concernant les coordonnées ;
- d. recherche et mise à disposition de la Commission permanente d'outils de communication collaboratifs conformes aux mesures de protection des données numériques ;
- e. poursuite de l'élaboration de l'organigramme dans le but de clarifier « qui est qui » pour faciliter la communication interne.

6. Mise à jour des feuilles de route des commissions thématiques (droits de l'homme – [éducation et culture](#) – [démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux](#)), mandats des groupes de travail (Simon Matthijssen, Claude Vivier Le Got, Thierry Mathieu)

Les commissions font le point sur leurs activités. Les mandats des groupes de travail (spécifiques et transversaux) seront joints au Plan d'action. Chacune des commissions devra les envoyer au Secrétariat et au Bureau avant la fin mai. En se basant sur ces documents, le Bureau enverra, début juin, l'appel aux OING qui souhaitent travailler avec les groupes de travail. La fiche d'information détaillée diffusée par Anna Rurka devra être remplie par chaque groupe. Ces documents seront publiés sur le site internet pour faciliter les rapports entre les OING et les coordinateurs des groupes de travail. La date butoir pour l'envoi des documents est le 4 juin.

7. Calendrier de la session d'été de la Conférence des OING

En coopération avec le Secrétariat, Anna Rurka avait proposé trois solutions pour le calendrier de la session de juin. Après discussion, l'une d'elle est approuvée, avec la remarque que la non-disponibilité de la salle G03 pour toute la durée de la semaine complique l'organisation de plusieurs groupes de la Conférence et la demande de réserver longtemps à l'avance la Salle G03 pour la session d'hiver. Concernant les groupes de travail, les commissions devront faire part au Bureau et au Secrétariat de leurs préférences et d'une estimation du nombre de personnes présentes, afin d'adapter le programme au maximum.

Il est décidé que le marché ne sera pas organisé lors de cette session. Le créneau servira plutôt aux trois groupes transversaux.

8. Dates / période des sessions futures de la Conférence des OING

La décision concernant les dates des sessions 2019 de la Conférence sera prise après la session de juin 2018, afin de demander aux membres si les sessions devraient se tenir en même temps que celle de l'APCE ou celle du Congrès. La question sur les dates sera envoyée à toute les OING avec la lettre d'invitation à la session de juin 2018.

La Commission permanente décide que, pour l'année 2019, la session n'aura pas lieu en janvier, car son organisation pose de nombreux problèmes en raison des procédures budgétaires et des vacances.

9. Code de conduite (Salomon Levy, Simon Matthijssen, Cyril Ritchie)

Le GRECO (Groupe d'États contre la corruption) recommande à la Conférence des OING de créer leur code de conduite pour prévenir les risques de corruption et de conflits d'intérêt. Les autres organes du Conseil de l'Europe se sont dotés de codes de conduite pour prévenir de tels risques ; la Conférence des OING est tout autant concernée. Le mandat du groupe de rédaction du code de conduite a été adopté par la Commission permanente il y a un an. Depuis, plusieurs réunions ont eu lieu et la première proposition a été émise. La discussion a mis en évidence l'absence de consensus parmi les membres quant à cet instrument juridique et à son contenu. Certains membres soulignent que les dispositions contenues dans le code de conduite sont strictes et que la participation des représentants à la Conférence étant de nature volontaire, ils ne devraient pas être astreints à respecter trop de contraintes. D'autres membres font part de leur étonnement quant au fait que la Conférence des OING, organe du Conseil de l'Europe s'il en est, n'est pas encore dotée d'un code de conduite ; ils insistent sur la nécessité urgente d'adopter cet instrument. Enfin, une recommandation a été émise afin de préciser les différentes catégories de personnes concernées par le code de conduite.

Tous les commentaires seront transmis au groupe de rédaction chargé du code de conduite.

10. Demandes de statut participatif : opinion de la Commission permanente

La Commission permanente a approuvé les propositions du Secrétaire Général concernant l'octroi et le refus de statut participatif. La Commission permanente propose de sensibiliser les nouvelles OING, afin qu'elles prennent connaissance des modes de participation à la Conférence.

11. Cellule de veille sur l'égalité de genre (Anne Nègre)

Le mandat de la nouvelle cellule de veille est approuvé par la Commission permanente. Cette cellule de veille est complémentaire au groupe de travail pour l'inclusion de perspectives de genre dans les processus politiques et démocratiques de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux. Le groupe organisera un événement parallèle sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU lors de la session de juin.

12. Comités directeurs – lignes directrices pour les rapports et liste des représentants de la Conférence des OING (Christoph Spreng)

Les lignes directrices sont adoptées. La liste des comités de pilotage est modifiée en tenant compte de la disparition des comités n° 3, 13 et 25. Christoph Spreng, en sa qualité de Vice-président, est nommé au sein du Bureau pour servir de liaison avec les représentants de la Conférence des OING auprès des comités de pilotage et de leurs groupes de rédaction.

13. Révision des règles de procédure existantes et propositions de bonne gouvernance, d'efficacité et de bon fonctionnement de la Conférence des OING (avril 2018 à janvier 2020) – comité ad hoc en charge à créer

Le mandat du nouveau comité ad hoc, qui sera responsable de la préparation des propositions sur le règlement intérieur et les autres dispositions règlementaires, est adopté avec peu de modifications. Le Secrétariat suggère que Gerhard Ermischer représente la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux. Miguel Cabral a réaffirmé son intérêt pour rejoindre le comité pour le compte de la Commission droits de l'homme. La composition finale du comité ad hoc sera bientôt connue, après nomination par les présidents des différents organes de la Conférence des OING.

14. Projet de Prix honoraire pour les Grands Témoins donnée par la Conférence des OING, en partenariat avec la mairie de Strasbourg (Maritchu Rall)

La Commission permanente s'accorde sur le fait que la proposition est une bonne idée pour améliorer la communication externe. Cependant, pour créer le prix, une meilleure définition de celui-ci et du public visé s'avère nécessaire. Maritchu Rall continuera son travail à cette fin avec les membres de la Commission permanente qui sont intéressés.

15. Proposition du comité de coordination de la Conférence des OING pour le processus de Turin et la Charte sociale européenne

La Commission permanente est favorable à cette proposition, mais ne prend pas de décision définitive. Certaines questions soulevées pendant la discussion concernent le calendrier et le Forum mondial de la démocratie, ou encore le fait que l'anniversaire des 70 ans du Conseil de l'Europe sera célébré en mai 2019.

16. Mise à jour du Code de bonne pratique pour la participation civile au processus décisionnel – groupe en charge à créer

Au vu des nouvelles lignes directrices du Conseil de l'Europe sur la participation civile au processus décisionnel et la recommandation du Congrès de 2015 concernant l'utilisation du code de conduite, la Conférence des OING mettra à jour son code de bonnes pratiques pour la participation civile au processus décisionnel, afin de le rendre plus fonctionnel et faciliter sa mise en œuvre. Gerhard Ermischer, Julianne Lagadec, Cyril Ritchie et Katarzyna Sokołowska constitueront le groupe responsable de ce travail.

17. Plan d'action 2018-2021

Chaque Commission du Bureau travaillera à l'élaboration du Plan d'action. Pour ce qui est de ses thèmes et de son organisation, le document sera fondé sur les quatre priorités communes. Le document ne devra pas excéder trois pages. Anna Rurka postera le document sur Google Drive afin que chaque membre de la Commission permanente puisse le modifier ou le commenter. La date limite des contributions est fixée au 15 mai, après quoi le Bureau finalisera le plan d'action avant de le transmettre au Secrétariat et aux OING le 1^{er} juin.

18. Présidence danoise du Comité des Ministres et réforme du système de la Convention européenne des droits de l'homme – contribution de la Conférence des OING à la déclaration de Copenhague

Jean Bernard Marie, Simon Matthijssen et Anna Rurka ont préparé la contribution de la Conférence des OING à la déclaration de Copenhague adoptée lors de la conférence de haut niveau sur la réforme du système de la Convention européenne des droits de l'homme. Cette contribution a bien été reçue par les États membres. Anna Rurka et Simon Matthijssen ont représenté la Conférence des OING à la conférence de haut niveau.

19. Situation budgétaire et restructuration des activités au sein du Conseil de l'Europe (Mary Ann Hennessey)

Mary Ann Hennessey fait le point sur la situation budgétaire du Conseil de l'Europe. Dans la Division de la coopération avec les institutions internationales et la société civile, le changement le plus important concerne les ressources humaines. Aucune réforme majeure n'affecte la Conférence.

20. Renforcement de la liberté d'association dans les États membres du Conseil de l'Europe : réponse du Conseil de l'Europe à la réduction de l'espace civique et civil en Europe – projet de la Conférence des OING

La Commission permanente examine l'objectif du projet. Le Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG travaillera davantage sur les critères d'évaluation. La suite consistera à encourager les financements de la part des donateurs. Pour la première fois, la Conférence des OING va mettre en œuvre son projet elle-même.

21. Mise à jour sur l'égalité de genre (Anne Nègre).

Ce point est reporté, faute de temps.

22. Événements et contributions (pour information) : Journée internationale de la démocratie du 15 septembre, Forum mondial de la démocratie, Forum de l'agence des droits fondamentaux (FRA), Sommet du partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), Forum de l'ONU sur l'entreprise et les droits de l'homme 2018

Le Forum mondial de la démocratie se tiendra du 19 au 22 novembre ; il portera sur les inégalités entre les femmes et les hommes et proposera une analyse critique d'initiatives réalisées. Anne Nègre sera responsable de la proposition de création d'un laboratoire au titre de la Commission permanente, en collaboration avec Maritchu Rall, représentant de la Conférence des OING au comité de pilotage du Forum. Anne Nègre propose le thème « la participation des femmes aux conseils d'administration ».

Le 15 septembre est la Journée internationale de la démocratie. Le Bureau et le Secrétariat conviennent d'organiser un événement de haut niveau pour cette occasion (les 17 et 18 septembre) intitulé « Sans nous, est-on encore en démocratie ? » (*Is it still democracy without us?*). Le Secrétariat invite les membres de la Commission permanente à proposer des noms de personnes publiques à inviter à cet événement.

23. Divers

Suite à des questions des membres de la Commission permanente, le Secrétariat fait rapport le suivi d'une situation inédite, Oren Gostiaux ayant perturbé l'examen du point sur les élections lors de la réunion plénière. Mary Ann Hennessey informe la Commission permanente de la décision du Secrétariat d'écrire une lettre au Président de l'association européenne des parents, représentée par Oren Gostiaux. L'échange épistolaire a permis de conclure qu'Oren Gostiaux ne fait plus partie de la délégation de l'association européenne des parents.

24. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de la Commission permanente se tiendra le 25 juin au matin et sera suivie d'une réunion du Bureau l'après-midi. La Commission permanente a exprimé le souhait d'organiser un séminaire de travail informel (la veille de la réunion officielle) à l'occasion de la réunion d'automne.